

10 choses à savoir sur l'Assurance-santé personnelle et le Choix protection-santé (ASP et CPS)



1.	Maximum pour médicaments onéreux prévu par les régimes ASP standard et amélioré	<p>Les régimes ASP standard et amélioré offrent une couverture pour les frais de médicaments onéreux. Chaque année, le propriétaire du contrat peut présenter des demandes de règlement de médicaments remboursables pouvant atteindre jusqu'à 100 000 \$ pour le régime standard et 250 000 \$ pour le régime amélioré.</p> <p>Certains assureurs offrent une couverture illimitée pour les médicaments. Les maximums de 100 000 \$ et de 250 000 \$ des régimes ASP standard et amélioré tiennent compte de nos résultats techniques à l'égard du coût des médicaments onéreux. Par conséquent, les Clients bénéficient d'une couverture réaliste et abordable pour ce type de médicament.</p>
2.	Période de couverture de 60 jours pour les soins médicaux d'urgence en voyage	<p>Les Clients qui aiment voyager sur de longues périodes apprécieront notre couverture pour soins médicaux d'urgence en voyage. Si leur contrat ASP ou CPS comprend cette garantie, ils bénéficient d'une couverture maximale de 1 000 000 \$ pendant les 60 premiers jours de leur voyage pour des événements médicaux d'urgence et imprévus.</p> <p>Cette garantie demeure en vigueur jusqu'au 80^e anniversaire de naissance de la personne assurée. Plusieurs assureurs offrent une garantie qui prend fin à un plus jeune âge ou ne l'offrent pas du tout, et la période de couverture en voyage est de 30 jours ou moins, ce qui est beaucoup plus court que ce qu'offrent l'ASP et le CPS.</p>
3.	Maximum pour soins infirmiers et soins à domicile	<p>Après une maladie ou une blessure, la personne assurée peut avoir besoin des services d'un infirmier ou d'un travailleur de soutien à domicile certifié pour l'aider à demeurer chez elle. Avec le régime ASP amélioré, le propriétaire du contrat peut se faire rembourser un maximum global annuel de 10 000 \$ et un maximum global viager de 30 000 \$ pour les services couverts.</p> <p>Bon nombre d'assureurs ne couvrent pas les services d'un travailleur de soutien à domicile certifié et ont des plafonds de couverture moins élevés.</p>
4.	Couverture pour médicament générique et médicament d'origine	<p>Les contrats ASP et CPS couvrent les médicaments génériques. Les médicaments d'origine, quant à eux, sont couverts lorsqu'ils répondent aux conditions requises. Certains assureurs ne couvrent que le coût des médicaments génériques.</p> <p>Si un Client avait droit au remboursement d'un médicament d'origine au titre de son régime collectif, il serait probablement remboursé pour le même médicament en vertu du CPS, à concurrence du maximum que prévoit son contrat. Les médicaments doivent répondre aux conditions requises et aux critères de substitution générique décrits dans le contrat ASP ou CPS.</p>

5.	Services paramédicaux axés sur le Client	<ul style="list-style-type: none"> • Les Clients n'ont pas besoin de note du médecin pour se faire rembourser les services paramédicaux. • Le régime ASP amélioré offre des couvertures maximales élevées pour les services de psychologue/travailleur social. • Certains régimes* n'ont pas de maximum par visite. Cela signifie que les Clients profitent pleinement de leur couverture annuelle et paient moins de frais de leur poche.
6.	Demandes de règlement faciles à présenter grâce à l'application ma Sun Life mobile	<p>L'application ma Sun Life mobile permet aux Clients de gérer leurs contrats ASP et CPS sur leur téléphone intelligent.</p> <p>Les Clients peuvent facilement présenter leurs demandes de règlement pour les soins de la vue, les services paramédicaux et les soins dentaires pour qu'elles soient traitées automatiquement et plus rapidement. Les Clients peuvent également accéder à leur carte-médicaments et à leur carte d'assistance-voyage, et vérifier leurs soldes dans l'application mobile.</p>
7.	Les Clients ont différentes options	<p>La Sun Life offre une vaste gamme de couvertures grâce à l'ASP et au CPS. Chacun d'eux est offert selon 3 formules. Certaines offrent des garanties facultatives comme les soins dentaires et l'hospitalisation en chambre à deux lits.</p> <p>L'excellent éventail de garanties permet aux Clients de choisir différents niveaux de couverture. Ils peuvent ainsi choisir la couverture et le coût qui leur conviennent.</p>
8.	Le Choix protection-santé – Le régime à acceptation garantie	<p>S'ils en font la demande dans les 60 jours suivant la date où ils quittent leur régime de garanties collectives, les Clients peuvent continuer de bénéficier d'une protection semblable à celle qu'ils reçoivent aujourd'hui du régime collectif de leur employeur, sans avoir à présenter de preuves d'assurabilité. Dans le cadre du CPS, ils peuvent demander le produit quelle que soit la compagnie d'assurance de leur régime, et peu importe s'ils étaient couverts par le régime de leur employeur, de leur conjoint ou de leurs parents.</p>
9.	Lumino Santé	<p>Les Clients de l'ASP et du CPS peuvent ouvrir une session dans l'application ma Sun Life mobile ou sur le site masunlife.ca et :</p> <ul style="list-style-type: none"> • trouver un professionnel de la santé près de chez eux parmi plus de 150 000 fournisseurs, voir des évaluations et comparer les coûts; • découvrir les offres spéciales, les ressources et les produits novateurs d'une foule d'organisations en santé et mieux-être.
10.	Solidité et expérience	<p>La Sun Life est une entreprise qui s'attire le respect et la confiance dans le secteur de l'assurance et des services financiers depuis plus de 155 ans. Nous sommes fiers de nos réalisations. Nous sommes un chef de file sur le marché de l'assurance-santé et un fournisseur d'assurance collective de premier plan. Nous avons rédigé le premier Guide sur la fiscalité de l'assurance-santé au Canada, afin d'aider les conseillers à aborder les enjeux propres à l'imposition de l'assurance-santé au pays.</p>

* Les régimes ASP standard et amélioré n'ont pas de maximum par visite.

* Les options B et C du CPS comportent un maximum par visite uniquement pour les services de psychologue/travailleur social.

Pour en savoir plus sur les caractéristiques et les garanties, consultez le [Guide du conseiller – Assurance-santé personnelle et Choix protection-santé en ligne](#).

Notre appui. Votre croissance.

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est membre du groupe Sun Life.
© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, 2022. 810-4262-02-22

